

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 5 décembre 2016

Communiqué de presse

Lundi 5 décembre 2016 à 15h03, le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) reçoit un appel du commandant du navire Bahaméen «Norwegian Gem» signalant que deux de ses passagers américains doivent être évacués en urgence. Le navire se trouve alors à 80 nautiques dans l'ouest de la Guadeloupe et à 100 nautiques dans le Nord-Ouest de la Martinique.

Le CROSS AG met en relation le centre médical de consultation maritime basé à Toulouse avec le médecin à bord du navire afin d'établir un diagnostic puis avec le SAMU de coordination médicale maritime implanté à Fort-de-France. L'évacuation des deux patients par hélicoptère est préconisée. Les deux patients ne peuvent être évacués par le même hélicoptère. Il est donc décidé d'évacuer la première personne par l'hélicoptère de la sécurité civile de la Martinique « Dragon 972 » avec un médecin à bord et la seconde personne par l'hélicoptère de la sécurité civile de la Guadeloupe « Dragon 971 ». Le « NORWEGIAN GEM » continue sa route et augmente sa vitesse afin de se rapprocher au plus près des côtes martiniquaises sans s'éloigner des côtes guadeloupéennes et ainsi faciliter les opérations d'évacuation médicale.

A 17h26, le premier hélicoptère est sur zone (70 nautiques de la Guadeloupe et de la Martinique) et descend son plongeur afin de conditionner le premier patient. A 17h36, le second hélicoptère arrive sur zone et descend son équipe médicale pour prendre en charge le second patient.

Les deux patients sont hélitreuillés à bord des hélicoptères, rapatriés puis pris en charge l'un au CHU de Pointe-à-Pitre à 18h38 et l'autre au CHU de Fort de France à 18h48. La réactivité et le professionnalisme des deux hélicoptères de la sécurité civile des Antilles a permis une prise en charge rapide et efficace des deux patients.



Contact réservé aux médias :
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Préfet de la martinique*